

Conditions de participation applicables aux utilisateurs inscrits

1. La promotion "Collecte de points pizza" est ouverte à tous les membres du Club Galbani, à savoir les personnes physiques inscrites sur le site "galbani.ch", sans limite d'âge. En sont exclus les propriétaires et collaborateurs des restaurants partenaires ainsi que les membres de leur famille.
2. Pour s'inscrire au Club Galbani, il convient de créer préalablement un compte utilisateur gratuit sur le site galbani.ch. Les conditions applicables à l'inscription, au traitement des données personnelles et aux normes légales sont les conditions générales indiquées sur le site.
3. À chaque fois qu'un membre du Club Galbani consomme une pizza achetée dans l'un des restaurants partenaires indiqués dans la liste disponible sur le site, il peut enregistrer cet achat sur son compte utilisateur, en ajoutant la photo du ticket de caisse. L'équipe de galbani.ch vérifie le ticket de caisse ajouté et enregistre sur le compte utilisateur la pizza, la date et le restaurant dans lequel elle a été consommée. Si la pizza a été consommée dans un restaurant qui ne participe pas à la promotion, l'enregistrement de la pizza sera refusé et cette indication apparaîtra sur le compte du membre.
4. Au bout de 10 pizzas enregistrées, le membre recevra à son adresse e-mail un coupon sur lequel figureront son nom, un numéro d'identification (ID) ainsi que la date de fin de validité (150 jours à compter de la date d'émission). Une fois la période de validité écoulée, le coupon sera automatiquement annulé et le droit à la pizza gratuite prendra fin.
5. Le membre pourra imprimer le coupon et le présenter dans l'un des Ristoranti della Dolce Vita, avant de demander l'addition. Le coupon devra être complété par le restaurant, qui y indiquera le nom du restaurant, la date de la consommation, le prix de la pizza, et devra être signé par le restaurant et par le membre. La pizza consommée par le membre ne lui sera pas facturée.
6. Il est possible d'ajouter sur son compte utilisateur jusqu'à une pizza par jour, et chaque ticket de caisse ne peut être enregistré qu'une seule fois. Chaque membre du club pourra suivre sur son compte utilisateur le statut d'approbation du ticket de caisse, ainsi que la liste des coupons actifs et utilisés.
7. L'échange du coupon contre une somme d'argent est interdit. Le coupon ne peut être utilisé que pour consommer une pizza dans l'un des restaurants partenaires au moment de son utilisation. La liste des restaurants partenaires est susceptible d'évoluer au fil du temps et peut être consultée à tout moment par les membres sur le site internet.
8. Lactalis Suisse SA se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions de participation et de suspendre ou d'interrompre, avec effet immédiat, l'inscription de certains restaurants ou utilisateurs (notamment en cas de suspicion d'abus), ainsi que de suspendre ou de mettre fin à la promotion, en adressant un préavis raisonnable aux utilisateurs inscrits et aux restaurants partenaires.
9. L'organisateur de la promotion est Lactalis Suisse SA, Bahnhofstrasse 67, 6403 Küsnacht am Rigi. Aucune correspondance relative à la promotion ne saurait être échangée en dehors des canaux prévus par le Club Galbani.
10. Sauf indication contraire, c'est le droit suisse qui s'applique. Le tribunal compétent est celui de Küsnacht am Rigi.

LACTALIS Suisse SA

